

Marie-Françoise GIRAUD
1748 Route des Serres
06570 Saint-Paul de Vence
06 11 23 88 36
jeanpierre.giraud4@gmail.com

Mairie de Saint-Paul de Vence
Service Urbanisme
Place de la Mairie
06570 SAINT-PAUL DE VENCE

Saint-Paul de Vence, le 19 Mars 2024

Chère Madame, Cher Monsieur,

Je propose que les Espaces Verts Protégés situés sur les parcelles AP 154 et 155 soient modifiés.

En effet, ma propriété comprend les parcelles AP 154, 155 et 156 pour une superficie d'environ 4300 m² et les Espaces Verts Protégés du PLU (Zoom sur le Plan du PLU et plan cadastral ci-joints) en couvrant une grande partie. (Plus de la moitié) De plus, le PLU laisse un « espace non protégé » au bas de la parcelle 155 qui est inaccessible. Je propose donc de déplacer les Espaces Verts Protégés vers le bas des parcelles AP 154 et 155 selon le plan ci-joint.

Vous remerciant à l'avance pour la prise en compte de ma demande, je reste à votre disposition pour tout complément d'information

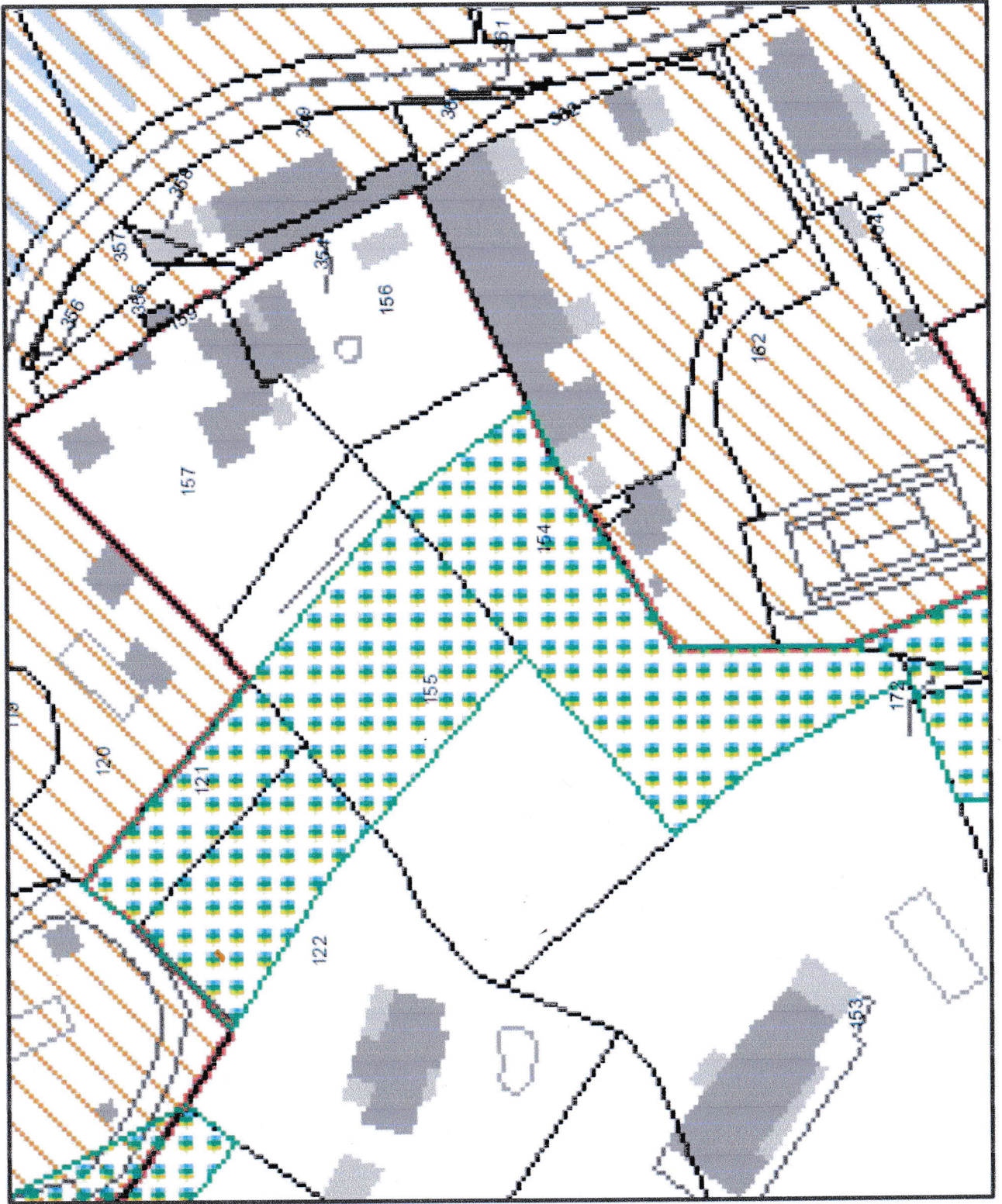
Bien cordialement

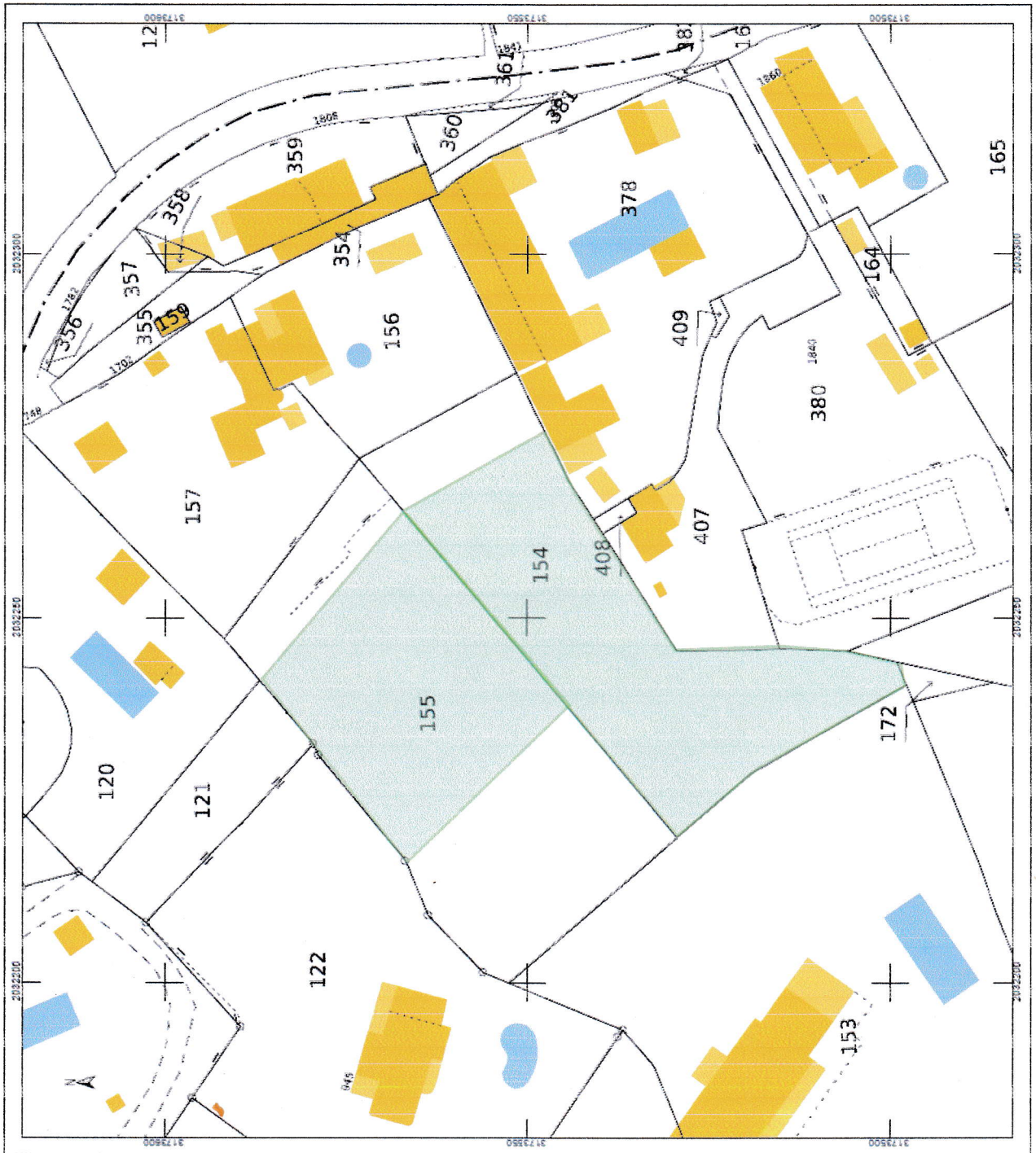
Marie-Françoise GIRAUD



Zoom sur les parcelles AP 154, 155 et 156

Espaces Verts Protégés dans le PLU





<p>DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES</p> <p>EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL</p>	
<p>Espaces Verts Protégés dans le PLU</p>	
<p>Département : ALPES MARITIMES</p> <p>Commune : SAINT-PAUL-DE-VENTE</p>	
<p>Section : AP</p> <p>Feuille : 000 AP 01</p> <p>Échelle d'origine : 1/1000</p> <p>Échelle d'édition : 1/500</p> <p>Date d'édition : 03/03/2024 (fuseau horaire de Paris)</p> <p>Coordonnées en projection : RGF93CC44</p>	
<p>Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :</p> <p>ANTIBES</p> <p>40, chemin de la colle B.P. 129 06164</p> <p>06164 Juan-les-Pins Cedex</p> <p>tél. 04 92 93 77 33 - fax 04 92 93 30 66</p> <p>cdif.antibes@dgif.finances.gouv.fr</p>	
<p>Cet extrait de plan vous est délivré par :</p> <p>cadastre.gouv.fr</p> <p>©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics</p>	

DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Proposition de modification
d'Espaces Verts Protégés

Département :
ALPES MARITIMES

Commune :
SAINT-PAUL-DE-VEENCE

Section : AP
Feuille : 000 AP 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/500

Date d'édition : 03/03/2024
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le
centre des impôts foncier suivant :

ANTIBES
40, chemin de la colle B.P. 129 06164
06164 Juan-les-Pins Cedex
tél. 04 92.93.77.33 - fax 04 92.93.30.66
cdir.antibes@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes
publics

